

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Band: 43 (1996)
Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'autre fait le point sur les réalisations cantonales (de g. à dr.: J.-C. Siggen, Jacques Fleury, JU, Michel Karlen, VS, Jacques Devanthéry, VS et Pierre Büttiger, VD).

la ville et revient brièvement sur l'accident de la gare de Lausanne.

Sur le plan de l'information, J.-C. Siggen souligne le fait que ce n'est pas forcément l'exemple d'une réussite. Il faut dire que le potentiel est plutôt impressionnant. En effet, sur le plan de la structure, l'OPC dispose d'un CS info, de deux C de gr ainsi que de dix spécialistes, tout ce monde étant des personnes astreintes. Simplement, ce groupe n'a jamais vraiment fonctionné, pour des raisons liées à la politique d'information de la Ville. Une collaboration existe, puisque l'OPC peut utiliser un vecteur important qui est le «Journal communal», mais dont malheureusement l'impact va diminuer pour des raisons budgétaires (7 parutions par année au lieu de 10 auparavant). Les autres vecteurs étant essentiellement les quotidiens, la télévision régionale ainsi que les membres de l'OPC. Citons encore, pour être complet, le projet d'une publication interne à l'OPC.

Pour le reste, poursuit J.-C. Siggen, l'OPC privilégie les informations de proximité avec des informations dans les abris, la présentation de la PCI dans les quartiers (projet 96) ainsi qu'une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville.

Les nouveautés de l'OFPC

Moritz Boschung, chef de l'information, présente aux participants une nouvelle cassette, illustrant les catastrophes survenues en Suisse de 1987 à 1994. Celle-ci est particulièrement attractive puisque les images sont tirées des chaînes officielles. Dans le domaine des transparents, ceux-ci

ont été mis à jour et quelques-uns sont traités en couleur.

Mais le document le plus important est la création récente, non encore totalement traduite en français, d'un manuel consacré à l'information et aux relations publiques, divisé en deux parties. La première traite du «pourquoi l'information» et qui sont les partenaires. La seconde est une série de onze chapitres traitant les différents aspects des relations publiques. Par exemple, comment organiser une conférence de presse, quand et comment diffuser un communiqué de presse, à qui s'adresser pour quoi faire et comment dans une situation donnée. Ce manuel très complet comporte même un fichier des médias, régulièrement mis à jour.

Même s'il est rédigé en des termes simples et concrets, il nécessite tout de même une certaine formation. D'un autre côté, on peut raisonnablement penser qu'il existe, en tout cas dans les OPC d'une certaine importance, des professionnels soit des relations publiques, ou encore des journalistes astreints qui ne demanderaient pas mieux que d'exercer leur métier. Dans ce cas, la formation pourrait être réduite. Enfin, et d'une manière unanime, les participants ont constaté une réelle amélioration des outils d'information que l'OFPC met à disposition des cantons et des OPC qui le souhaitent.

Information dans les cantons

Une fois de plus, on constate des différences notables d'un canton à l'autre. Pourtant, et par rapport aux dernières années,

les offices cantonaux sont devenus plus sensibles aux problèmes de l'information et de réels efforts ont été constatés partout. On voit aussi que les actions entreprises dépendent pour beaucoup des hommes et des moyens que l'on peut y consacrer. L'imagination pallie souvent le manque d'argent, la volonté d'agir faisant le reste. L'idée maîtresse étant maintenant de ne pas «subir» mais si possible de prendre en main les actions d'information.

Dans sa synthèse, Hildebert Heinzmann a renouvelé son appel de collaboration avec les sections de l'Union suisse pour la protection civile et souhaite se voir créer, dans un avenir pas trop lointain, une section dans la république et canton du Jura.

Enfin, les participants ont plébiscité une devise pour les trois prochaines années: «La protection civile: un partenaire de la vie communale».

NEUKOM

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 04